

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Philipp Schwander (swp)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH,
Berne. www.raschle.kranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: iStockphoto.com/magnetcreative; Services du Parlement;
Willi Weber, Genève;

p. 1: iStockphoto.com/magnetcreative; Office fédéral de l'énergie OFEN;
p. 2: Monika Flückiger/Keystone; p. 4–5: Verband KVA Thurgau;
p. 6–7: Abwasserverband Morgental; p. 8: EBM;
p. 9: Häny AG/Blue-Water-Power AG; p. 10: Igor Rivilis/Shutterstock;
p. 12–13: Willi Weber, Genève; p. 14: Union Pétrolière;
p. 15–16: Office fédéral de l'énergie OFEN; Inspection fédérale de la
sécurité nucléaire IFSN.

AU SOMMAIRE

Editorial 1

DOSSIER « ÉNERGIE DANS LES INFRASTRUCTURES »

Interview

**Pour Filippo Lombardi, conseiller aux Etats et président
d'InfraWatt, la production d'énergie renouvelable issue
des infrastructures n'est pas assez reconnue** 2

**L'énergie dans les usines d'incinération
L'énergie issue de la combustion des ordures
ménagères peut encore être davantage valorisée** 4

**L'énergie dans les stations d'épuration
Les stations d'épuration aspirent à devenir
énergétiquement autonomes** 6

**L'énergie des eaux usées
Les eaux usées peuvent être utilisées pour
chauffer ou refroidir des bâtiments** 8

**L'énergie des réseaux d'approvisionnement en eau
Turbiner l'eau potable est écologique, facile à
mettre en œuvre et économiquement intéressant** 9

International

Comment la Belgique gère ses déchets radioactifs 10

Recherche & Innovation

La grande difficulté de rénover énergétiquement
les bâtiments protégés 12

Comment ça marche?

Le long chemin du pétrole avant d'arriver
en Suisse 14

En bref 15

Services 17

Chère lectrice, cher lecteur,

On entend beaucoup parler de photovoltaïque, d'énergie éolienne et même de biomasse. C'est une bonne chose. Mais il y a d'autres domaines, tout aussi importants, qui sont encore méconnus. Tel est le cas de l'« énergie issue des infrastructures », thème auquel le présent numéro consacre un large dossier. De quoi s'agit-il? Les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM), les stations d'épuration des eaux usées, les canalisations d'évacuation des eaux usées et les réseaux d'approvisionnement en eau potable recèlent un potentiel considérable d'économie et de production d'énergie, profitable aux réseaux de chauffage à distance et aux réseaux d'électricité. Dans le domaine des déchets ménagers par exemple, la moitié de l'électricité produite par les UIOM est considérée comme du courant vert. Les installations d'épuration des eaux usées et d'approvisionnement en eau potable qui ont pris des mesures d'exploitation peuvent, quant à elles, économiser facilement 20 à 30% des coûts en énergie. Et elles peuvent également participer à l'approvisionnement en énergie de sources renouvelables, que ce soit du biogaz par fermentation des boues d'épuration ou de l'électricité par turbinage de l'eau potable lorsque les conduites présentent une forte déclivité. Et ce n'est pas tout: les rejets de chaleur des eaux usées peuvent être utilisés pour le chauffage de quartiers; les UIOM peuvent être aménagées en des installations à couplage chaleur-force très performantes. On



assiste ainsi à une renaissance des réseaux de chauffage à distance alimentés par de l'énergie renouvelable. Les infrastructures représentent une combinaison optimale – alliant efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable – issue des technologies les plus innovantes et de connaissances scientifiques de haut niveau. Ceci dit, et en dépit du soutien régulier de SuisseEnergie, ces questions restent encore dans l'ombre. Cette situation est d'autant plus regrettable que la plupart des installations d'infrastructure relèvent du domaine public. Mais l'adage selon lequel « moins on en sait, mieux on se porte » ne peut plus se justifier. Tant dans le monde politique qu'auprès de la population. Ce numéro informe sur les avantages de ces installations et sur l'énorme potentiel énergétique qu'elles offrent. Découvrons-les! Faisons-les connaître!

*Michael Kaufmann,
sous-directeur de l'Office fédéral de
l'énergie et chef du programme
SuisseEnergie*

